
Présentation presse du projet "VictorIA" : le projet en Intelligence Artificielle (IA) de la Chambre des Notaires de Paris en partenariat avec la société Hyperlex

La Chambre des Notaires de Paris (CINP) est reconnue pour ses capacités d'innovation, son dynamisme et sa créativité dans le domaine numérique. Elle mobilise en permanence notaires et experts pour concevoir des applications répondant aux exigences de la pratique notariale. Aujourd'hui, la Chambre s'engage au côté de la société Hyperlex dans le premier chantier d'Intelligence Artificielle du projet « VictorIA » (du nom de l'adresse postale de la Chambre des Notaires de Paris).

Pour accélérer ses capacités de recherche et développement, la Chambre a créé en 2018 un **fonds d'innovation** abondé par tous les notaires de la Compagnie. Tous partagent la conviction de la nécessité d'investir collectivement et massivement pour mieux appréhender les évolutions technologiques et conserver leur maîtrise de la profession au bénéfice de leurs clients.

Au sein de ce fonds, **le projet « VictorIA »** regroupe tous les chantiers d'Intelligence Artificielle (IA), avec l'ambition d'explorer tout le potentiel de cette technologie pour développer de nouveaux outils numériques.

Vous êtes convié(e) à participer à un petit déjeuner presse de présentation du projet « VictorIA », Mardi 11 février - 9h00 à la Chambre des Notaires de Paris 12 av. Victoria - Place du Châtelet - Paris 1er.

Cette rencontre presse se déroulera en présence de représentants de la Chambre des Notaires de Paris, de la **Société HYPERLEX** et de la Banque des Territoires qui accompagnent la Chambre pour ce projet.

Réponse souhaitée avant le 10 février 2020 à : communication@paris.notaires.fr 01 44 82 24 32

À PROPOS DU PROJET « VictorIA » ?

Le projet « **VictorIA** » mené par la Chambre des Notaires de Paris regroupe tous les chantiers d'Intelligence Artificielle (IA), avec l'ambition d'explorer tout le potentiel de cette technologie pour développer de nouveaux outils numériques.

Le premier chantier de **VictorIA** concerne les milliers de datarooms électroniques constituées par les notaires pour gérer les cessions d'actifs immobiliers. Le traitement de ces masses documentaires diversifiées, en croissance constante, constitue au quotidien un défi organisationnel.

Le recours aux algorithmes de l'IA facilitera l'identification et la classification de ces documents. De même, l'utilisation de l'extraction automatique des contenus pertinents et les contrôles de

cohérence associés permettront aux notaires de gagner en efficacité pour se concentrer sur leur expertise : la sécurité juridique de leurs dossiers pour leurs clients.

Avec le projet **VictorIA**, qui permettra d'optimiser son développement, tant en termes de précision de données que de temps nécessaire à son traitement.

La Chambre dispose d'atouts essentiels pour mener à bien ce projet : sa capacité à fédérer tous les notaires de Paris, Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et l'accès à un volume de données gigantesque.

La CINP s'est associée à la société **HYPERLEX** experte dans les technologies d'Intelligence Artificielle. La Chambre des Notaires de Paris a déjà collaboré avec succès avec la société **HYPERLEX** pour l'application VIDOC qui référence au sein d'une base de données unique, l'usage de tous les biens immobiliers localisés à Paris.

La Banque des Territoires, partenaire historique du notariat (Groupe Caisse des Dépôts), apporte également son expertise dans l'accompagnement de ce projet ambitieux.

Télécharger le communiqué de presse au format PDF